

Compte rendu du conseil municipal du 17 Mai 2010.

Présents : 11

Absents excusés : BATTIER – TRANCHANT.

Début de la séance à 18 heures.

Mr FIORESE assure le secrétariat.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 27 Mars 2010 est adopté à l'unanimité.

Le Maire informe le C.M de la démission de Pascal REGALLET en date du 10 Mai 2010.

L'ordre du jour proposé pour la présente séance est accepté.

Ordre du jour :

1. Service de l'eau :

Le Maire rappelle le fonctionnement des travaux de la commission intercommunale qui depuis le début 2006/2007 est composée de 2 délégués par communes (3 pour RANDENS) et du mode de convocation des membres de cette commission.

Rappel des dossiers en cours : comme annoncé en CM , les dossiers de demandes de subvention concernant les travaux sur le réseau , ont été repris et finalisés.

Dossiers urgents : Mise aux normes des structures

« La Fabrique »

Une demande de dérogation a été formulée et obtenue. Le règlement des factures peut se faire.

La subvention ne sera pas versée en 2010.

Dossiers en attente : dossier « Montsapey » / « Montfort ». Mise en place d'une convention avec le C.G (en attente).

Dossier Pose des compteurs : l'étude acceptée par le CM doit se réaliser.

Dossier « Montfort » / « Le Replat ».. Ce dossier reste à mettre en place.

Schéma Directeur de l'Eau : les travaux de mise en place d'un syndicat

intercommunal se poursuivent. Etude de la phase juridique et simulation du coût du m3 d'eau.

Une information plus complète sera faite au CM dès réception d'éléments concrets de l'entreprise chargée de l'étude.

Assainissement : dans le cadre de la finalisation du schéma directeur communal de l'assainissement , nous devons saisir le tribunal administratif pour la désignation d'un commissaire enquêteur.

Délibération : le CM accepte cette proposition et charge le Maire de contacter le T.A.

2. Zone ARTISANALE :

Le Maire informe le CM de la procédure de consultation des entreprises , du résultat de l'appel d'offres et de l'ouverture des plis avec la commission communale d'appel d'offres.

Après le rapport établi par la Sté VERDIS les lots 1 et 2 sont attribués à l'entreprise MANNO pour un montant respectif de : 258.428,65 e et 173.960,50 € soit un total de : 432.389,15 €.

Le lot 3 reste en attente de consultation avec ERDF.

Délibération : le CM accepte à l'unanimité la proposition de la commission et charge le Maire de signer le marché.

Travaux de bordures et enrobés pour la zone : dans le cadre d'une création d'une nouvelle route communale , le Maire propose de mettre en place un dossier de demande de subvention pour ces travaux au titre du FDEC (travaux à prévoir pour 2011).

Coût des travaux = 90.438 € HT.

Délibération : le CM accepte le devis et charge le Maire de l'exécution du dossier.

3. Travaux réhabilitation du pont RANDENS/AIGUEBELLE :

Le Maire informe le CM que les travaux doivent débiter en Juin 2010.

L'amélioration de l'éclairage public est à la charge de la commune. L'entreprise BUGNON a été contactée : montant du devis = 6.062 , 30 €.

Délibération : le CM accepte ce devis et charge le Maire de l'exécution des travaux.

4. Forêt communale :

Mr PITTON informe le CM du martelage qui s'est déroulé en Avril 2010 de la parcelle n°16 pour un volume de 500 m3. La vente aux enchères devrait avoir lieu en Juin.

La commission sera chargée de faire une proposition de prix de retrait de la coupe.

Information diverses concernant des travaux prévus en 2009 (voir CM de Sept.2009) et réalisé en Mai 2010 : dégagement d'une piste pour enlever le bois vendu + nettoyage aux « Mouilles » du secteur du chalet.

5. Accessibilité Bâtiment communal :

Le Maire informe le CM de la procédure de consultation des entreprises et du résultat de l'ouverture des plis avec la commission communale de sécurité.

Montant estimé des travaux = 63.018 €

Délibération :le CM accepte la mise en place de ces travaux et charge le Maire de signer le marché.

Durée des travaux : environ 3 mois.

6. Sécurisation du secteur du « Bouchet »

Un point est fait sur ce dossier. Un devis supplémentaire est demandé pour la création d'un accès piétons du lotissement à l'arrêt du transport scolaire.

La commission sera informée.

Information du contact avec le TDL pour finaliser le projet.

Courrier envoyé au conseil général pour l'inversion de la subvention attribuée.

7. Accueil / Environnement :

Mr FIORESE informe le CM de l'appel d'offres concernant le fleurissement 2010.

2 entreprises ont été consultées : Les Grands Prés et les Pépinières du Val d'Arc.

Entreprise retenue : Pépinières du Val d'Arc : montant = 7.271 €

Délibération : le CM accepte cette proposition et charge Mr FIORESE du fleurissement

Achat d'une cuve d'arrosage : dans le cadre d'une diminution du coût du fleurissement , il est proposé d'acheter une cuve. L'arrosage sera fait par les employés.

Coût de l'achat = 2.545 €

Délibération : le CM accepte cette proposition.

8. Conseil d'école : travaux :

Suite au conseil d'école et à la demande formulée par les enseignantes , un état des lieux a été fait.

Résultat : Mise en place de travaux immédiats

De travaux différés en Juillet

De demande de travaux annulés.

La Directrice a été rencontrée pour un cadrage du déroulement du conseil d'école.

9. Transports scolaire « Collège »

Demande de divers parents du secteur du « Bouchet » qui souhaitent un arrêt.

Le nécessaire a été fait . Une réunion est prévue le 27 Mai pour donner une suite éventuelle.

10. Cantine scolaire :

Suite à une démission de Mme LETIRAND , un appel de candidature a été fait. 2 réponses reçues.

La commission communale fait le choix de Mme PASCUAL Christelle.

1 contrat CDD jusqu'au 03 Juillet est mis en place. 1 autre contrat sera à prévoir pour la prochaine rentrée scolaire.

Délibération : le CM approuve cette proposition et charge le Maire de signer le contrat.

11. Finances : emprunts.

Rappel de la prévision budgétaire de faire un emprunt de 100 K€ pour le service de l'eau et de 150 K€ pour le service de la zone artisanale.

3 banques ont été consultées. Choix de la meilleure proposition : Crédit Agricole durée du crédit = 25 ans...Remboursement : par trimestrialités constantes. Crédit à taux fixe.

Le Maire informe que les travaux concernant la conduite d'eau et l'assainissement sur la zone artisanale seront payés sur le budget de l'eau . En conséquence , il est proposé d'inverser les montants des crédits qui deviennent : Service de l'eau 150 K€

Zone artisanale = 100 K€.

Délibération : le CM accepte cette proposition et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de la banque.

12. **Divers** :

*Courrier de la préfecture sur mise en place du PPR suite relance mairie.

* Proposition d'un particulier d'achat d'une parcelle en forêt : la commission communale fera une proposition après une visite sur les lieux.

* Sécurité ruisseaux : rappel d'une convention avec le RTM pour la surveillance des ruisseaux de la commune. Le Maire propose de renouveler cette convention pour une durée de

3 ans . Le coût = 600 € HT / an.

Délibération : le CM accepte cette proposition et charge le Maire de signer la convention.

- Communication sur le projet d'installation par RTE de la ligne THT en souterrain de la « Grande île à MONTMELIAN jusqu'en Italie.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 heures.

Le secrétaire de séance ,

le Maire

J. FIORESE.